

Contrat de projet – Référent KYC – Projet digitalisation KYC F/H



Référence de l'offre : vsbm3q12qm

Intitulé : Contrat de projet - Référent KYC - Projet digitalisation KYC F/H

Date de publication : 28/10/2026

Filières : Audit/Risques/Contrôle/Conformité

Type de contrat : CDD

Catégorie de contrat : Cadre

Localisation de l'offre : Paris (75007)

Éligibilité télétravail : Oui

Régime de travail : Forfait

Prime variable sur objectif : PVO à 6%

Encadrant : Non

DESCRIPTION DE LA CAISSE DES DÉPÔTS

ENVIRONNEMENT

Poste au sein du Département Normes EP et appui KYC du Pôle Sécurité Financière de la Direction des Affaires Juridiques de la Conformité et de la Déontologie (DAJCD), en lien avec un projet de digitalisation des parcours de connaissance client (KYC) : remplacement de l'outil SI actuel dédié au KYC qui s'établira sur une durée prévisible de 3 ans.

Il est attendu un profil bénéficiant de compétences spécifiques car corrélé directement aux attentes de l'équipe projet sur la connaissance client avec une expérience reconnue. La connaissance accrue des parcours d'entrée en relation et de révision périodique, a minima d'une banque de détail traditionnelle est un réel atout pour la réussite de ce projet dont les détails sont décrits ci-dessous.

- L'équipe Pilotage de projet du pôle Pilotage de projets et transformation numérique,
- La direction SI
- Les directions métiers

DESCRIPTION DU POSTE

DESCRIPTION DU PROJET

L'établissement public souhaite franchir une étape majeure dans la modernisation de ses processus KYC avec le déploiement d'une nouvelle plateforme digitale. Ce projet s'inscrit dans l'ambition de renforcer la conformité, améliorer la performance opérationnelle en automatisant les tâches manuelles et répétitives et offrir une expérience client plus fluide.

Le projet porte sur la digitalisation du parcours KYC de l'entrée en relation à la révision périodique conformément aux exigences réglementaires du code monétaire et financier (Section 3 : Obligations de vigilance à l'égard de la clientèle (Articles L561-4-1 à L561-14-2))

Objectifs

- **Sécuriser** l'ensemble du dispositif en **digitalisant** le parcours client et en **automatisant** le processus, dans une logique de self-caring de bout-en-bout, tout au long de la relation client.
- Mettre en place un dispositif **d'alerte, de détection et de pilotage efficace** validant notre objectif de conformité.
- Faire **progresser** une réelle **culture de la conformité KYC**

Périmètre

Pour l'ensemble de nos clients et partenaires.

- **Volet processus** : processus d'entrée en relation d'affaire et de mise à jour régulière du dossier client tout au long de cette relation d'affaire.

- **Volet SI : L'ensemble des SI intervenant dans ces processus** : la plateforme BDT (espace client), Syllab, D'clic, E-doc et les SI d'instruction métiers.

Gouvernance

- Comité projet opérationnel hebdomadaire
- Comité de pilotage mensuel
- Comité stratégique bimestriel

Etapes du projet

Chantier n°1 : Automatisation de la revue périodique avec le déploiement d'un parcours digitalisé de demande d'informations KYC comprenant un contrôle de la recevabilité de l'information collectée.

Une nouvelle plateforme dédiée va être mise en place : Une plateforme de collecte d'information client pour améliorer nos processus KYC.

Dans un premier temps, cette plateforme cohabitera avec l'outil actuel SYLAB dédié au dispositif KYC.

La mise en service du parcours est prévue, au mieux, pour le 1er trimestre 2027.

Chantier n°2 : Remplacement de l'outil actuel SYLAB par un nouveau système d'information KYC à vision globale sur l'exposition au risque LCB-FT du client.

La mise en service du remplacement de ce nouvel outil à l'ensemble des directions est prévue pour fin 2029.

Une fois la mise en service du nouvel outil, une importante période d'accompagnement au changement est prévue via l'animation de sessions de formations, et de créneaux dédiés à l'accompagnement des directions métiers.

DESCRIPTION DE LA MISSION

Le/la titulaire du poste sera, durant sa mission temporaire, Référent métier KYC pour le projet Digitalisation, rattaché(e) à DAJ710

Il intégrera le Département Normes EP et Appui KYC. Ce service compte 12 collaborateurs

Le titulaire sera chargé des activités suivantes :

- Suivre l'ensemble des réunions dédiées au projet digitalisation en tant que référent KYC
- En lien avec les métiers de l'EP préparer les spécifications fonctionnelles des parcours KYC des deux chantiers digitalisation,
- Participer aux ateliers de préparation et de fiabilisation des données,
- Apporter son expertise sur la modélisation des parcours KYC des deux chantiers en intégrant les résultats des travaux du gap analysis sur les évolutions issues de la nouvelle réglementation AMLR (*harmonisation à l'échelle européenne des règles et critères de données sur la connaissance client notamment*),
- Tenir informer régulièrement la hiérarchie de l'avancement des phases projet,
- Faire le relais auprès des métiers de l'avancée des parcours,
- Effectuer les tests en recette de la solution éditeur pour s'assurer qu'il est conforme aux exigences KYC
- Définir des mesures transitoires permettant d'assurer la qualité des diligences KYC tout au long du projet et notamment pendant la cohabitation des deux outils jusqu'au décommissionnement de l'outil KYC actuel :
 - Accompagner la conduite du changement pour l'ensemble des directions métiers
 - Assurer un appui métier quotidien (réponse au mails, appels, demandes de présentations de l'outil)
- Participer à la rédaction du guide utilisateur du nouvel outil et à la mise à jour des modes opératoires KYC.
- Former les directions métiers au nouvel outil KYC,

Livrables attendus en fin de mission :

- Formalisation des résultats de tests, permettant de vérifier que le nouvel outil est conforme aux exigences de la Sécurité Financière sur le dispositif KYC

Ce livrable devra être produit dès lors que le nouvel outil KYC sera disponible et paramétré selon les exigences requises.

- Cahier de recettes du nouvel outil validé - Ce livrable devra être rendu pour chacun des deux chantiers.
- Rédaction du guide utilisateur du nouvel outil
- Création d'un planning de conduite du changement pour chacun des métiers de l'EP habilités au nouvel outil de sorte à cadencer les formations outil auprès des utilisateurs et les demandes d'accompagnement adhoc
- Création du support de formation à destination des collaborateurs utilisateurs en lien avec le guide utilisateur (*pas à pas*).

Description précise de l'événement ou du résultat objectif déterminant la fin de la relation contractuelle :

Le contrat prend fin lorsque l'évènement suivant est réalisé : le déploiement de la nouvelle plateforme digitale KYC à l'ensemble des directions métiers, en remplacement de l'outil actuel, incluant la période d'accompagnement au changement.

La réalisation des missions susmentionnées est attestée lorsque l'ensemble des collaborateurs des directions métiers de l'EP habilités auront été formés à l'utilisation de cette nouvelle plateforme digitale, et qu'ils seront autonomes dans l'utilisation du nouvel outil dédié (*cf livrables attendus planning de conduite du changement à créer*)

Modalités d'évaluation et de contrôle des résultats :

Selon la gouvernance établie du projet, la comitologie est la suivante :

- Comité projet opérationnel hebdomadaire
- Comité de pilotage mensuel
- Comité stratégique bimestriel

Chaque comité fait l'objet d'un compte-rendu circularisé aux parties prenantes du projet.

Un bilan des résultats obtenu est effectué, à chaque réunion dédiée au projet digitalisation (au moins 2 réunions par mois).

Chaque responsable de chantier porte la responsabilité de la validation de ses travaux en adéquation avec les objectifs du projet, et est en charge de remonter les points d'alerte ou de décision selon le processus d'escalade décrit dans la comitologie.

- Tout impact métier doit être validé par les chefs de projet métier, et les sponsors si nécessaire.

Chaque responsable de chantier est par conséquent responsable de la mise à jour du planning, des actions, et des charges pour sa partie.

- Une revue sera faite chaque semaine en coproj (cf. gouvernance « Comitologie »)

PROFIL RECHERCHÉ

La CDC fonde le recrutement sur les compétences en excluant tout critère de discrimination. Tous nos postes sont ouverts aux personnes en situation de handicap.

Compétences et connaissances attendues :

Compétences réglementaires et métier (KYC / LCB-FT)

- **Maîtrise de la réglementation** : Connaissance approfondie des exigences légales en matière de KYC, de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LCB-FT / AML).
- **Processus d'entrée en relation / revue périodique** : Maîtrise des étapes d'entrée en relation, de vérification d'identité, d'évaluation des risques LCB-FT et de contrôle continu (*vigilance constante et périodique*).

Compétences outils

- **Pilotage de projet logiciel** : Expérience dans le déploiement, la refonte ou l'intégration d'outils de vérification d'identité, de filtrage des sanctions ou de gestion de dossiers KYC.

Compétences transverses

- **Coordination multi-acteurs** : Capacité à faire le pont entre les équipes opérationnelles KYC (métiers) et la DSI / IT
- **Conduite du changement** : Pédagogie et diplomatie pour accompagner les utilisateurs dans l'adoption du nouvel outil et simplifier le parcours client.
- **Gestion des risques et des jalons** : Rigueur dans le respect des plannings, anticipation des blocages réglementaires ou techniques. Une connaissance aiguisée sur la réglementation AMLR est fortement recommandée.